

Séance du 05 juin 2026 à 18 heures 30 minutes
à la Mairie

Quorum : 8

Présents :

M. BOSSUYT Fabrice, Mme CHAUVET Marie-Line, Mme DONNET Paméla, Mme DUROUCHOUX Nathalie, Mme FERCHAUD Christelle, M. LABBE Bruno, M. LAVERGNE Pascal, M. LEBRETON Dominique, M. PATOUR Régis, Mme PEROTIN Catherine, Mme POPOT Marine

Procuration(s) :

M. ROSQUET Philippe donne pouvoir à Mme DONNET Paméla, Mme FOURCHAUD Véronique donne pouvoir à Mme POPOT Marine, M. BATY Vincent donne pouvoir à M. LAVERGNE Pascal, M. ROSQUET Philippe donne pouvoir à Mme DONNET Paméla, Mme FOURCHAUD Véronique donne pouvoir à Mme POPOT Marine, M. BATY Vincent donne pouvoir à M. LAVERGNE Pascal

Absent(s) :

M. PERRINAUD Stéphane

Excusé(s) :

M. BATY Vincent, Mme FOURCHAUD Véronique, M. ROSQUET Philippe

Secrétaire de séance : M. BOSSUYT Fabrice

Président de séance : M. LAVERGNE Pascal

1 - Désignation des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs de la Charente-Maritime

Le conseil municipal s'est réuni en Mairie le 05 juin 2026 à 18 heures 30,

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° INTP2611651C du 06 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (en attente de la nouvelle instruction) ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 18 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mesdames Catherine PEROTIN, Marie-Line CHAUVET, Pamela DONNET, Marine POPOT.

La présidence du bureau est assurée par Monsieur le Maire,

b) Élection des délégués

La liste déposée et enregistrée :

composition de la liste :

- La liste « Pascal LAVERGNE » est composée par :
 - o Monsieur Pascal LAVERGNE, né le 28/07/1960 à SAINT MARTIN DE RE (17), domicilié 3 route du Muguet 17460 RETAUD, délégué titulaire 1,

- o Madame Marie-Line CHAUVET, née le 21/01/1958 à SAINTES (17), domiciliée 1 route de Tesson 17460 RETAUD, déléguée titulaire 2,
- o Monsieur Fabrice BOSSUYT, né le 18/06/1965 à TOURCOING (59), domicilié 15 route chez Touzeau 17460 RETAUD, déléguée titulaire 3,
- o Madame Catherine PEROTIN, née le 15/08/1957 à SAINTES (17), domiciliée 15 rue chez Merle 17460 RETAUD, déléguée suppléante 1,
- o Monsieur Philippe ROSQUET, né le 20/10/1955 à AGADIR (Maroc), domicilié 27 route chez Grand Bois, délégué suppléant 2,
- o Madame Pamela DONNET, née le 20/06/1984 à SAINT GEORGES DE DIDONNE (17), domiciliée 5 la Chapelle 17460 RETAUD, déléguée suppléante 3.

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

15 conseillers municipaux concernés ; 3 délégués à désigner, 3 suppléants, 1 liste déposée

- nombre de bulletins :	14
- bulletins blancs ou nuls :	0
- suffrages exprimés :	14

1^{re} répartition :

Ont obtenu :

- liste « Pascal LAVERGNE » : 14 Voix,

M. le maire proclame les résultats définitifs :

Liste « Pascal LAVERGNE » : 3 délégués titulaires, 3 délégués suppléants.

- o Monsieur Pascal LAVERGNE, né le 28/07/1960 à SAINT MARTIN DE RE (17), domicilié 3 route du Muguet 17460 RETAUD, délégué titulaire 1,
- o Madame Marie-Line CHAUVET, née le 21/01/1958 à SAINTES (17), domiciliée 1 route de Tesson 17460 RETAUD, déléguée titulaire 2,
- o Monsieur Fabrice BOSSUYT, né le 18/06/1965 à TOURCOING (59), domicilié 15 route chez Touzeau 17460 RETAUD, déléguée titulaire 3,
- o Madame Catherine PEROTIN, née le 15/08/1957 à SAINTES (17), domiciliée 15 rue chez Merle 17460 RETAUD, déléguée suppléante 1,
- o Monsieur Philippe ROSQUET, né le 20/10/1955 à AGADIR (Maroc), domicilié 27 route chez Grand Bois, délégué suppléant 2,
- o Madame Pamela DONNET, née le 20/06/1984 à SAINT GEORGES DE DIDONNE (17), domiciliée 5 la Chapelle 17460 RETAUD, déléguée suppléante 3.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,

Fait à RETAUD
Le Maire,



